

Séance du 19 juillet 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 13 juillet 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Neys à Mme Durruty, Mme Juzan à Mme Duhart, M. Lalanne à M. Esmieu, M. Salanne à Mme Meyzenc, Mme Taieb à Mme Castel, Mme Destin à M. Laiguillon, Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa, M. Etcheto à Mme Capdevielle, M. Artiaga à M. Pallas.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Convention de partenariat entre l'Institut culturel basque et la Ville de Bayonne.

Par délibération du 18 février 2010, le conseil municipal a validé les termes d'une première convention de partenariat, entre la ville de Bayonne et l'Institut culturel basque pour promouvoir la culture basque sur son territoire.

Ainsi, depuis de nombreuses années, la ville de Bayonne participe activement à l'effort de structuration d'une politique publique en faveur de la culture basque. Le 6 décembre 2016, la Ville de Bayonne signait une première convention avec l'Académie de la Langue Basque Euskaltzaindia pour promouvoir l'usage de la langue basque.

Aux actions déjà engagées (programme Bilketa à la Médiathèque, cinéma basque au travers du projet piloté par le pôle associé l'Atalante, accueil régulier de joutes de bertsulari...), la Ville de Bayonne entend désormais initier :

- une programmation théâtrale régulière en langue basque ;
- un projet d'excellence en faveur de la danse basque.

Ces priorités municipales constituent les enjeux spécifiques de la nouvelle convention qui est soumise au conseil municipal. Au travers de cette convention, la ville de Bayonne confirme également l'Institut culturel basque en sa qualité de pôle ressources et de référent pour la culture basque. A ce titre, elle sollicitera son expertise et son soutien pour diverses actions relevant de la culture basque.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat ci-annexée qui formalise les obligations réciproques des parties impliquées dans la mise en œuvre de ce projet et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Marc Wittenberg
Directeur général adjoint des services